

ORDRE DU JOUR :

- pack EPS
- UNSS
- corpo
- syndicalisation
- congrès FSU
- action du 14

Cathy y ajoute le compte rendu de l'audience au rectorat. Etaient présents à cette audience :

- le secrétaire général Vernisse
- le doyen des IPR Dutard
- l'IA du 06 Jourdan
- l'adjoint à l'IA du Var par visio conférence

Trois questions ont été traitées au cours de cette audience :

- ✓ LA COORDINATION ET NOTAMMENT LA 2^o HEURE
- ✓ LE FORFAIT AS NOTAMMENT POUR LES TZR
- ✓ LE PACK EPS

Le débat en CDA a croisé le CR de l'audience et les questions à l'ordre du jour

SUR LA QUESTION DE LA COORDINATION c'est surtout l'IA du 06 qui était interpellé d'abord parce les situations étaient fréquentes, ensuite parce qu'il avait pris des engagements lors d'audiences antérieures que certains mails de ses services aux chefs d'établissements contredisaient les incitant à « récupérer » cette deuxième heure. Le SNEP a laissé entendre qu'un recours en TA était envisagé par certains collègues. L'IA 06 s'est engagé (une nouvelle fois !) à régler rapidement toutes les situations que nous lui ferions connaître. Le SNEP a rappelé à l'IA qu'il tenait des propos contradictoires en audience et dans d'autres instances notamment au CDEN 06 .

Le conseil académique envisage l'éventualité d'exiger un rappel rétroactif pour les heures supprimées les années antérieures. Un courrier va être adressé au SG et à l'IA dans ce sens. Affaire à suivre.

Faby a souligné que dans certains établissements du Var une situation identique existait. Il faut donc recenser les cas et intervenir auprès de l'IA du Var.

CONCERNANT LES FORFAITS : rappel a été fait de la situation des TZR nommées en AFA et ceux qui sont en poste à complément de service dont la plupart n'ont pas de forfait AS alors qu'ils sont parfois en sous service.

Le SG s'est engagé à trouver rapidement une solution notamment pour ceux qui sont en sous services (le coût étant quasiment nul). Le SNEP lui a signalé qu'une solution avait été trouvée en Guadeloupe qui était parfaitement transposable à Nice. De plus nous avons rappelé que le forfait était statutairement intégré au service des enseignants d'EPS et que normalement dans l'académie il devrait y avoir autant de forfaits disponibles que d'enseignants en activité, le mieux

serait donc de les retirer de la DGH ACADEMIQUE dès le départ 3H x nombre de profs affectés dans l'académie pour les ventiler ensuite sur chaque collègue lors de la répartition des moyens. A l'heure actuelle, comme certains collègues n'ont pas leur forfait tout porte à croire qu'il pourrait y avoir une utilisation anormale de moyens.

SUR LA QUESTION DU PACK EPS l'audience a été plus tendue notamment avec le doyen de l'inspection qui défendait l'outil de l'IG et de l'IPR d'EPS, sans pour autant sembler en connaître tous les aspects. Le SNEP est revenu sur l'ensemble du dispositif, les difficultés rencontrées par les collègues, les contraintes imposées, les blocages, mais aussi la méthode utilisée par l'IPR que nous ne pouvons accepter avec une sorte de « liste noire » des collègues qui ne répondent pas correctement. Il nous a été répondu que par un lapsus significatif qu'il ne s'agissait pas de liste noire mais d'un dispositif de télésurveillance au profit de ceux qui seraient en difficulté. Le SG comme le doyen semblaient embarrassés de la prise de position du SNPDEN. Le SG s'est engagé à suspendre le pack EPS pour les collègues dans l'attente d'une information plus précise.

Le débat au CDA s'est orienté sur l'action que nous allions mener sur cette question.

En premier lieu et dans la perspective du prochain CDN le S4 devait être interpellé et engager une action au plan national Florent s'en est chargé via Benoit HUBERT.

Nous avons fait le point de la situation dans les établissements en fonction des retours que nous avons qui sont maintenant plus nombreux :

- la quasi-totalité des lycées (-4) a rempli le pack mais pas toujours avec des informations fiables ou authentiques (ici tous les collègues ont la même date de naissance, là le descriptif ne correspond pas à la réalité du terrain mais aux exigences de l'institution,)
- pour l'instant et après réunion de la commission d'harmonisation bac les protocoles ont été validés mais la plupart des packs ne sont pas valides suites à des erreurs bloquantes ou non bloquantes qui conduisent à « tricher »
- le nouveau logiciel sur lequel il y aurait beaucoup à dire n'est pas compatible
- beaucoup d'établissement refusent de renseigner la totalité du dispositif
- certaines équipes n'ont pas à disposition le matériel adéquat
- l'IPR de l'enseignement agricole a engagé les collègues à ne pas remplir le pack et à transmettre les notes au SFRD qui transmettra à l'éducation nationale !
- les informations que nous avons d'autres académies (plus avancées) montrent que le pack est véritablement un système d'espionnage et de contrôle de l'activité des collègues, mais aussi des élèves
- la question est venue en discussion au plan national dans le cadre des journées Mérand
- un plan d'action académique doit être élaboré au CDA pour organiser la riposte qui pourrait être étendue au plan national
- les notes d'évaluation bac ne pourront être remplies que sur un seul poste à la fois

Plan d'action voté à l'unanimité par le CDA :

1. rencontre urgente avec le SNPDEN et le SNUPDEN avec pour objectif un courrier commun
2. mise en ligne d'une pétition académique
3. envoi aux équipes d'un modèle de courrier au SG et IPR avec argumentaire sur le refus du pack et la mise en place d'un autre dispositif plus simple, plus souple et moins coûteux en temps pour transfert des notes au rectorat (le papier nous paraissant un outil tout aussi valable momentanément) ou retour à EPSNET
4. courrier du SNEP au SG sur le respect des engagements pris en audience

5. courrier du SNEP à l'IPR sur le refus du pack, sur la nature du dialogue social et sur l'exigence de la disparition de la « liste noire »

Pour ce qui concerne l'UNSS

Pat Gianni nous fait un bilan de la dernière AG (nationale) de l'UNSS.

- présence du ministre qui semble-t-il a permis un fonctionnement plus démocratique de l'assemblée (voir la question du transfert budgétaire de la masse salariale vers l'animation)
- remise en cause des suppressions de postes (tout n'est pas gagné notamment en ce qui concerne notre poste d'adjoint supprimé l'année d'avant)
- engagement du ministre sur le décret forfait 3 heures
- PQO remis en cause
- demande d'une représentativité syndicale conforme à la réalité
- changement de logiciel discutable (pour faire des économies !)
- dématérialisation de la licence ; plus de cartons de licence à envoyer les AS qui les veulent n'auront qu'à les imprimer ou pas ce qui peut laisser la porte ouverte à la triche! et peut conduire à terme à la remise en cause de la compétition)
- nouveau CA le 18 décembre pour préparer l'AG de 2013 au cours duquel un nouveau plan de développement sera étudié

Au plan local

- nécessité de la mise en place des Assises départementales du Var qui devraient avoir lieu au cours du premier trimestre(!). Il faut intervenir rapidement(S2) auprès de l'UNSS départementale pour que les assises se tiennent avant le CA du 18 décembre.
- ces assises doivent être pérennisées en tant qu'AGD en début et fin d'année scolaire avec un ODJ élaboré par les responsables UNSS et les élus dans les instances
- les élus des AS et les représentants attendent davantage de soutien des collègues et aussi des mandats précis pour quand ils siègent dans les instances
- la question de l'agrément jeunesse et sport (exigé par certaines municipalités pour les dossiers de subvention) est posé sans que nous puissions y apporter une réponse (voir avec la DR UNSS)
- la question du financement des districts se pose aussi car il y a des risques de dérive par l'organisation d'initiatives servant essentiellement à récupérer des fonds
- le cross UNSS 06 est devenu le cross du conseil général (pourquoi pas bientôt le cross Ciotti ?)
- au rock d'azur l'UNSS est pratiquement invisible doit-on continuer d'y participer ?

Pour améliorer notre travail sur les questions du sport scolaire nous avons décidé de mettre en place un collectif de réflexion (élus des AS et représentants du SNEP) qui se réunira une première fois le jeudi 29 novembre à Cagnes sur mer.

Congrès FSU

Le CDA a souligné l'importance du congrès FSU et notamment d'une part la participation au vote et d'autre part l'engagement de militants dans les travaux préparatoires.

Dans le Var le congrès départemental se tiendra au STAPS La Garde les 17 et 18 décembre (il faudra 11 délégués SNEP). Dans le 06 le congrès aura lieu au STAPS Nice les 17 et 18 janvier (il faudra 7 délégués SNEP).

Le vote a été organisé comme la fois précédente au départ de Nice via le bulletin académique. Les responsables du Var souhaitent que pour la prochaine fois cela soit discuté avec eux et que la décision ne soit pas prise par le seul S3. Accord du S3 qui rappelle cependant que cette modalité est la plus simple à mettre en place du fait notamment qu'il n'y a qu'un bulletin académique et que les statuts des deux FSU départementales ne prévoient qu'une consultation des congressistes sur l'activité et les finances départementales. Le matériel de vote part avec le bulletin routé lors du CDA.

Chaque S2 va organiser des réunions de travail préparatoires au congrès afin de désigner les délégués et qu'ils soient mandatés. Dans le Var le SNEP sera co-rapporteur sur les thèmes 3.

Le S2 du Var fait état d'une rencontre publique FSU parents d'élèves avant les vacances de Toussaint qui n'a pas obtenu le succès escompté.

Corpo

La journée de formation des commissaires paritaires aura lieu le jeudi 29 novembre ici même.

Il est demandé aux CP d'essayer de fournir des articles pour le bulletin, le prochain sortant fin janvier à moins d'urgence auquel cas nous sortirons un supplément.

Le premier stage PLC2 aura lieu la semaine prochaine et c'est Carline qui l'anime.

Syndicalisation et finances.

Le site AEA n'étant pas inviolable un niveau de sécurité supérieur a été mis en place avec VPN ce qui rend plus difficile les connections. Certains responsables ne parviennent toujours pas à accéder à AEA. Cela ne nous aide pas pour la campagne de syndicalisation qui prend un peu de retard. Nous n'avons pas les chiffres récents (ils datent d'avant les vacances).

Une discussion s'engage sur les finances qui aboutit sur le souhait que l'engagement militant ne grève pas les budgets personnels. Il faut donc étudier de près ce qui concerne internet, téléphone et déplacements. Les CP font état des difficultés qu'ils rencontrent avec le logiciel Ulysse du rectorat pour obtenir le remboursement des déplacements certains depuis plusieurs mois voire toute l'année.

Action du 14

Une manif le mercredi, même lorsqu'il s'agit comme ici d'un appel européen, est toujours compliquée pour nous d'autant que dans le 06 c'est le jour du cross départemental.

A Nice ce sera à 11 heures place Garibaldi et à Toulon el fin d'après midi.

Le prochain CDA aura lieu le jeudi 10 janvier.

Secrétaire de séance : Dominique Henrot